

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/09/2010

Réception par le Prefet : 27/09/2010

Publication : 01/10/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-11-1-1

Séance du vendredi 24 septembre 2010

DEMANDE DE SUBVENTION DU RESEAU COCAGNE

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de 2.000 € au Réseau Cocagne pour l'organisation de l'édition 2010 du Forum National des Jardins de Cocagne les 4 et 5 novembre 2010 à l'Ecomusée d'Alsace à UNGERSHEIM.
- précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le Programme J718 – chapitre 65 – nature 6574 - fonction 021.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions